



Proposition d'amendement

Version 2

brm / 8 mars 2022

DTT 25 2021.BVD.1419 Berne, Bremgartenstrasse 131-137, gymnase du Neufeld / rénovation et construction de remplacement

Auteur-e		Proposition	+ / ++	- / --
CIAT (Rüegsegger)	1.	Approbations aux conditions suivantes : Tous les toits qui s'y prêtent bien ou très bien (site internet de la Confédération) doivent être équipés d'une <u>installation solaire</u> . La toiture doit être construite en conséquence. Les toits peuvent aussi être loués à une entreprise idoine, laquelle posera les panneaux solaires à ses frais.	+	
	2.	La capacité d'extension du volume bâti de la construction doit être mise en évidence dans le cadre du concours.	+	